

CHARTRE DES CANDIDAT-E-S ET FUTUR-E-S ÉLU-E-S

Pourquoi une charte ?

Le populisme et les extrêmes progressent. La défiance des citoyen-ne-s envers la politique s'accroît, sur fond de communication à outrance, de querelles politiciennes mais aussi d'affaiblissement des corps intermédiaires.

Or la proximité, dans l'élection municipale, est une chance. A l'échelle locale, nous avons les moyens d'approfondir la démocratie de manière très concrète.

Au moment de nous engager dans la vie publique, il nous paraît nécessaire d'exposer clairement nos engagements comme candidat-e-s et futur-e-s élu-e-s.

Tel est l'objet de cette charte, première pierre d'une confiance renouvelée entre l'équipe municipale et les citoyen-ne-s. Elle lie les colistier-e-s et futur-e-s élu-e-s de la liste Chambéry en Commun aux Chambérien-ne-s.

Les six engagements de cette charte complètent ceux de la Charte de l'élu-e local-e instaurée par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015.

Candidat-e de la liste Chambéry en Commun, je m'engage à défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Humaniste et écologiste, je crois au développement de la démocratie locale et à la protection de l'environnement pour une ville plus juste et solidaire. Je m'engage à défendre et mettre en œuvre le projet de Chambéry en Commun.

1 - DES RÈGLES SIMPLES, UN ENGAGEMENT POLITIQUE ET ÉTHIQUE COMMUN

Je m'engage à respecter l'éthique attachée à ce mandat électif local.

- Travailler à la réalisation globale du projet municipal.
- Être exemplaire dans ma posture, mes comportements, mes paroles et mes actes.
- Respecter les valeurs de clarté et de transparence.
- Respecter pleinement l'obligation de probité et m'interdire tout risque de conflits d'intérêts.
- Remplir une déclaration d'intérêts.

2 - UNE POSTURE D'OUVERTURE ET DE RESPECT

Je m'engage à développer la posture et les comportements d'une personne ouverte d'esprit et respectueuse dans la relation à l'autre.

- Être proche et à l'écoute des habitants.
- Être ouvert-e d'esprit, curieux-se de l'autre et de ses points de vue.
- Être confiant-e, faire confiance et donner confiance.
- Respecter les membres des équipes des autres candidatures aux élections municipales et futur-e-s élu-e-s du Conseil municipal.

3 - UNE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Je m'engage à relier mon action aux enjeux de la ville, à ne pas ignorer l'impact global de mes décisions, à respecter mes engagements et à savoir me dépasser si besoin.

- Me former tout au long du mandat, en lien avec les responsabilités exercées au sein de l'équipe municipale.
- Être humble et défendre en toutes circonstances les intérêts de la commune et de ses habitant-e-s.
- Travailler en permanence, avec humilité, pour défendre en permanence l'intérêt général.
- Utiliser les moyens publics avec sobriété.

4 - UNE EXIGENCE COLLECTIVE

Je m'inscris pleinement dans le collectif d'une future majorité municipale. Je m'engage à faire s'y développer un véritable esprit d'équipe et offrir un soutien sans faille.

- Accepter la responsabilité à la fois collective et individuelle des élu.es d'une majorité municipale : la défaillance d'un seul affaiblit l'ensemble de l'institution.
- Être solidaire des membres de la majorité municipale, être loyal-e en défendant le programme élaboré en commun et en concertation, porter les décisions qui auront été prises dans le cadre des processus de l'institution municipale.
- Respecter l'égalité femmes-hommes à travers la répartition des responsabilités, l'organisation et les horaires des réunions, le temps et les prises de parole, par exemple.
- Promouvoir des modes de fonctionnement coopératifs et partager les expériences ;
- S'écouter vraiment, partager complètement, se respecter et être capables de se dire les choses avec sincérité et loyauté.

5 - UNE DÉMOCRATIE RÉINVENTÉE

Je m'engage pour une transformation profonde de la démocratie municipale, à repenser et à fortement impliquer les habitants dans la gouvernance de la ville.

- Mettre les habitant-e-s au centre de l'institution municipale, concerter sur les projets et politiques publiques, les piloter et les évaluer au regard de l'impact sur la réduction des inégalités, de la transition écologique, de l'égalité femmes-hommes et de l'intérêt général.
- Renforcer la cohésion sociale, qui suppose la considération de toutes dans la conduite des projets municipaux et la pleine participation des habitant-e-s aux décisions locales.
- Reconnaître la vie associative, les initiatives locales et leurs bénévoles.
- Respecter la minorité et ses élu-e-s.
- Sensibiliser les élu-e-s au respect de la neutralité des agent-e-s publics-ques.